Lettre de refus suite à une demande de passage à temps partiel d'un salarié

L'un de vos salariés vous a demandé à bénéficier d'un contrat à temps partiel. Craignant les conséquences pour la bonne marche de l'entreprise, vous refusez et souhaitez l'en informer.

Modèle

Pour le personnaliser, cliquez ici.

(sur papier à en-tête de l'entreprise)

Nom
Adresse

À …… *(lieu)*, le …… *(date)*

Lettre recommandée avec AR

Objet : Refus de passage à temps partiel

M. ……,

Par courrier daté du …… *(précisez la date),* vous m'avez demandé de transformer votre contrat de travail actuel en contrat à temps partiel.

J'ai le regret de vous annoncer que je ne peux pas donner de suite favorable à votre demande.

En effet, il n'existe actuellement pas de poste à temps partiel correspondant à votre catégorie professionnelle.

Néanmoins, je prends bonne note de votre demande, et vous informe que, en cas de libération d'un tel poste, vous serez prioritaire pour y accéder, comme le stipule l'article L. 3123-6 du Code du travail.

Variante :

En effet, je considère que ce changement pourrait avoir des conséquences néfastes sur la bonne marche de l'entreprise.

Veuillez agréer, M. ……, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature de l'employeur

Les explications page suivante.

La bonne méthode

La lettre notifiant à votre salarié votre refus suite à sa demande de passage à temps partiel doit être motivée.

Les motifs de refus du passage à temps partiel sont encadrés par la loi. Vous ne pouvez refuser que si vous justifiez de l'absence d'emplois disponibles ressortissant de la catégorie professionnelle du salarié ou de l'absence d'emplois équivalents ou si vous pouvez démontrer que le changement d'emploi demandé aurait des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.

Les délais et formalisme à respecter

La lettre de refus de passage à temps partiel doit être envoyée à votre salarié en recommandé avec accusé de réception.

Elle doit lui parvenir dans les 3 mois suivant sa demande. À défaut, la demande de passage à temps partiel sera considérée comme acceptée.

Les erreurs à éviter

Vous devez vous prononcer uniquement en tenant compte de la durée de travail demandée par votre salarié. En aucun cas vous ne pouvez imposer à votre salarié une durée de travail différente de celle qu'il a demandée.

Les sanctions possibles

Vous êtes tenu de proposer à un salarié volontaire un poste à temps partiel qui se libérerait dans les mois suivant votre refus pour absence de postes vacants.

Le non-respect de cette obligation vous expose au versement de dommages et intérêts à votre salarié, dont le montant est laissé à la libre appréciation des juges.

Notre conseil

Quelle que soit votre décision, répondez toujours par écrit à un salarié qui vous demande de réduire son temps de travail. Ceci évitera tout risque de conflit ultérieur qui pourrait entraîner le versement de dommages et intérêts pour non-respect de vos obligations légales telles que la motivation de votre refus.

Dans le cadre de l'abonnement, tous les modèles sont disponibles sur Internet. Cliquez ici pour visualiser le modèle en ligne.

Dans le cadre de l'abonnement aux
« Modèles commentés pour la gestion du personnel »…

Les modèles sont <u>aussi</u> sur Internet, **personnalisables et imprimables !**

Modèles commentés pour la gestion du personnel
TISSOT éditions
refus congé parental
Vos publications
Vos actualités
Vos services
Congé parental d'éducation : refus de l'employeur à une demande de reprise d'activité anticipée
Modèle
Commentaires
Télécharger le modèle
Aller plus loin
Le même modèle que dans le classeur, téléchargeable, personnalisable et imprimable.
Retrouvez les commentaires associés au modèle, pour être certain de bien l'utiliser et bien le remplir.
Téléchargement du modèle en format Word ou PDF, 100 % personnalisable
Les références aux articles du Code du travail et à la jurisprudence, utilisés dans le cadre de ce modèle.
Le + : consultez les textes entiers du Code du travail, en cliquant simplement sur la référence souhaitée.

BON DE COMMANDE page suivante

BON DE COMMANDE

Votre commande : **Modèles commentés pour la gestion du personnel**

Cochez votre choix :	Réf.	**Prix € HT**	Frais de port € HT**	Frais d'ouverture d'abonnement € HT	Total € HT	**Total € TTC**
☐ **Offre DUO** Papier + Internet L'abonnement d'1 an comprend : les modèles commentés dans un classeur (mises à jour semestrielles), les e-news de votre choix et l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles (mises à jour trimestrielles), au Code du travail, aux bulletins de veille et aux chiffres et indicateurs clés.	FS0D	**219,00**	7,50	35,00	261,50	**284,22**
☐ **Offre Internet** L'abonnement d'1 an comprend : l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles commentés (mises à jour trimestrielles), aux e-news de votre choix, au Code du travail, aux bulletins de veille et aux chiffres et indicateurs clés.	FS0W	**167,00**	–	35,00	202,00	**220,55**

Votre mode de paiement :

☐ Chèque bancaire ou postal (à l'ordre des ÉDITIONS TISSOT)

☐ Virement bancaire (Banque LAYDERNIER - RIB 10228 02648 14746000200 20)

Vos coordonnées :

*Champs obligatoires

Raison sociale*: ..... Civilité* : ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom*: ..... Prénom*: .....

E-mail*: ..... Fonction*: .....

Adresse de facturation*: .....

Code postal*: |_|_|_|_|_| Ville*: .....

Adresse de livraison (si différente) : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Tél.* : ..... Fax : .....

Effectif : ..... N° SIRET : ..... Code N.A.F. : .....

Commentaires : .....

.....

Tarifs HT valables jusqu'au 31/12/2012. Tarifs TTC susceptibles d'ajustement en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de commande. L'abonnement couvre une période d'un an et se renouvelle par tacite reconduction. Conformément à la loi Informatique et Libertés 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.
**DOM-COM et étranger : selon nos conditions générales de vente disponibles sur www.editions-tissot.fr, une participation aux frais de port et d'emballage d'un montant forfaitaire de 18 € HT (pour toute commande au montant inférieur à 120 € HT) ou de 27 € HT (pour toute commande au montant supérieur ou égal à 120 € HT) pourra vous être réclamée.
Photos, dates et sujets non contractuels. Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande ou sur le site www.editions-tissot.fr.

Date, cachet et signature obligatoires

Pour tout renseignement, notre service commercial est à votre disposition au :
04 50 64 08 08

Éditions Tissot - 9, rue du Pré Paillard
74940 Annecy-le-Vieux
Fax 04 50 64 01 42
commercial@editions-tissot.fr

SAS au capital de 500.000 euros
RCS Annecy B 306 589 953
SIRET 306 589 953 000 42 - NAF 5811Z
TVA intracommunautaire FR 60/306 598 953

TISSOT éditions

www.editions-tissot.fr

ET/TSD3833